

LIVES Impact



Activer son réseau pour trouver du travail ? Le réseau social comme outil de réinsertion pour les personnes désavantagées en recherche d'emploi

Messages-clés

- Les caractéristiques individuelles liées au sexe, à la nationalité, à l'âge et à la formation sont à prendre en compte lorsqu'une personne au chômage cherche à utiliser son réseau pour trouver un emploi.
- Les réseaux ont un effet d'amplification des inégalités. Plus la personne au chômage présente des caractéristiques désavantageuses sur le marché du travail, moins son réseau sera porteur de ressources aptes à l'aider dans sa réinsertion.
- La création de lieux et d'événements créateurs de liens sociaux pourraient permettre de casser cet effet inégalitaire, notamment si ces événements favorisent la mixité sociale et agissent contre l'isolement social.

Résumé

L'activation du réseau est un concept à la mode dans la recherche d'emploi. L'information d'une place vacante ou une recommandation par une personne du réseau compte parmi les meilleurs moyens pour décrocher un poste. Toutefois, selon nos recherches basées sur des données comprenant plus de 4000 personnes, une mise en garde s'impose : bien que d'une importance décisive, le réseau ne bénéficie pas de la même façon à tout le monde. En effet, il est un amplificateur

d'inégalités. Le succès du recours au réseau dépend fortement de certaines caractéristiques sur lesquelles nous n'avons que très peu d'emprise, telles que le sexe, la nationalité, l'âge et la formation. Du coup, si pour les uns l'activation de ses contacts personnels mène à un renforcement du réseau et possiblement à un contrat de travail, pour d'autres le recours au réseau n'améliorera guère les chances de trouver un emploi. Les réseaux suivent une logique d'homophilie, liant ainsi souvent des individus de profils et intérêts similaires. Des personnes porteuses de « bonnes » caractéristiques sur le marché de l'emploi auront donc tendance à se mettre en réseau avec des personnes disposant également d'un certain capital social. En revanche, les personnes désavantagées s'inséreront davantage dans des réseaux de personnes également désavantagées et ainsi ne pourront que moins bien faire progresser leur position sur le marché du travail. Par conséquent, afin de réduire l'effet inégalitaire des réseaux, il serait important de « casser » cette logique en instaurant, par exemple, des événements et mesures qui

1. favorisent la mixité sociale générant ainsi des contacts au-delà du cercle social habituel et
2. permettent de surmonter l'isolement social.

L'importance ambivalente du réseau

Les réseaux établis au cours de la vie sont souvent considérés comme des « canaux informels de recrutement ». En effet, une grande part des postes de travail sont pourvus d'une manière ou d'une autre par le biais du réseau social. Selon certaines études, ce phénomène concernerait 80% des postes pourvus. Dans tous les cas, les spécialistes de l'insertion professionnelle admettent largement l'importance du réseau. Celle-ci varie selon le contexte national ou régional, et dépend du secteur d'activité et de la qualité des contacts. Le réseau agit en tant que source d'information, de recommandation et de soutien, et atteste à la personne concernée une certaine compétence sociale.

Cependant la capacité d'un individu à créer un réseau ne dépend pas que de sa bonne volonté ou de ses efforts, et repose en grande partie sur des caractéristiques que la personne ne maîtrise pas. Ainsi le sexe, la nationalité, l'âge et la formation influencent très fortement le type de relations sociales que l'individu développe. Indépendamment de toute volonté, à attitude et motivation équivalentes, certaines personnes seront donc désavantagées en raison de leur parcours scolaire et professionnel, de leur sexe, de leur âge ou de leur nationalité.

Inégalités et réseaux

Ce désavantage se concentre sur certaines catégories de personnes. En effet, les individus ayant des caractéristiques avantageuses sur le marché de l'emploi (sexe masculin, nationalité suisse, formation d'une haute école, etc.) ont également tendance à développer un réseau social comportant davantage de ressources en matière de réinsertion professionnelle. À l'inverse, les personnes plus vulnérables ont un réseau moins à même de leur venir en aide pour se réinsérer une fois au chômage. Dès lors, le concept d'« activation du réseau » favorise les personnes déjà avantagées du fait de « bonnes » caractéristiques sur le marché de l'emploi. Les réseaux sociaux jouent donc un rôle d'amplificateur des inégalités.

De plus, notre étude montre que près de la moitié des personnes actuellement au chômage ont obtenu la première information sur leur précédent emploi de la part de leur réseau ! Celui-ci constitue donc l'un des outils de réinsertion les plus efficaces, ce qui rend d'autant plus important son effet inégalitaire.

Ainsi, les personnes avec une formation inachevée ou n'ayant pas dépassé le niveau obligatoire ont un réseau

systématiquement moins développé ou comportant moins de ressources. De même, elles sont à la fois moins nombreuses à utiliser des réseaux sociaux informatiques et moins prêtes à se tourner vers leur réseau de connaissances en cas de besoin, ce qui renforce les inégalités. Par exemple, selon notre recherche, les personnes les moins formées ont systématiquement moins de chances de compter des relations avec des responsabilités hiérarchiques, ressources utiles pour être embauchées.

Nous avons également pu constater que les chômeurs les moins formés citent davantage de relations familiales dans leur réseau. Cet avantage n'est pourtant que très limité dans la mesure où nous montrons également la faible utilité de ce type de relations sur la réinsertion professionnelle. Un réseau composé majoritairement de liens familiaux est donc pourvoyeur de moins de ressources qu'un réseau amical.

Actions sur les réseaux

Les réseaux se créent par « homophilie », c'est-à-dire par « amour de la similitude ». Plus deux personnes sont semblables, plus il est probable qu'une relation sociale se développe. Cela implique que les personnes au profil avantageux fréquenteront d'autres personnes au profil avantageux. Les réseaux de personnes avec des caractéristiques avantageuses pour la réinsertion comporteront donc peu de personnes désavantagées, alors que ces dernières auront quant à elle tendance à s'insérer dans des réseaux de personnes également désavantagées. Leur réseau aura donc un désavantage structurel, n'étant composé que de personnes moins favorisées sur le marché de l'emploi.

Cependant, il est possible d'agir sur ces conditions. Comme le suggèrent nos recherches, en favorisant une plus grande mixité (ethnique, sexuelle, sociale, générationnelle, etc.) et en instituant des occasions de création de lien social (telles que la fête des voisins, les associations culturelles, etc.), il est possible de mettre en interaction des individus et de les amener à développer des réseaux plus variés. Cette plus grande variété permettrait aux plus défavorisés de développer des relations sociales potentiellement vectrices de davantage de ressources, et d'ainsi compenser, au moins partiellement, leur désavantage structurel.

Par ailleurs, nos entretiens ont montré que de nombreuses personnes souffrent d'un sentiment de honte en lien avec leur situation de vie sans emploi. Ce sentiment augmente l'isolement et réduit l'utilité du réseau, pourtant vital pour l'obtention d'un emploi. Un meilleur soutien émotionnel pourrait avoir un impact sur la capacité des personnes

au chômage à communiquer avec leur réseau et, ainsi, augmenter leurs chances de trouver du travail. D'autres moyens pourraient aussi être envisagés, notamment la mise en place de mesures visant spécifiquement les groupes de population dont le réseau n'est pas susceptible d'apporter des contacts utiles pour l'emploi. Permettre aux personnes défavorisées d'acquérir une meilleure confiance en elles pourrait être une piste : comme une autre étude LIVES nous l'indique, le sentiment d'appartenance à un groupe favorise cette confiance en soi, qui peut donc être développée par des activités collectives, telles que les sports d'équipe. ■

DR. NICOLAS TURTSCHI, Adjoint scientifique à la Haute Ecole de Santé Vaud

Suggestions de lecture

Bonoli, G., & Turttschi, N. (2015). Inequality in social capital and labour market re-entry among unemployed people in Switzerland. *Research in Social Stratification and Mobility*, 42, 97-95.

Turttschi, N. (2015) : Les réseaux sociaux : un outil de réinsertion pour les chômeurs désavantagés. Thèse de doctorat sous la direction de Giuliano Bonoli. Université de Lausanne.

Turttschi, N. (2016) : Le réseau social : un outil inégalitaire ? *Revue suisse de sociologie*, 42 (3), à paraître.